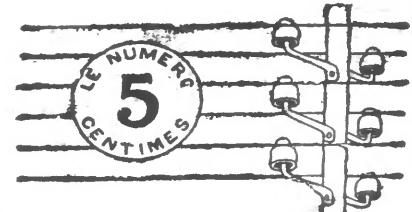


LE COURRIER



SIXIEME ANNEE. - N° 92

DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

MERCREDI 11 JUILLET 1900

ABONNEMENTS

Nord et Départements limitrophes.	Trois mois	5 fr. 50	Six mois	9 fr. 18 fr.
Autres Départements.	Trois mois	5 fr. 50	Six mois	11 fr. 92 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES

Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal : ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX et dans toutes les agences de publicité.

L'Avenir de la Coopération

Salut au Congrès des coopératives socialistes ! Ces groupements seront, qu'on m'en croie, une des principales forces de transformation sociale.

C'est par eux que peut se faire la transition entre le régime capitaliste et le régime de la propriété sociale si les uns veulent et si les autres savent.

On connaît mes idées là-dessus. Je n'ai jamais prétendu que les grands moyens de production et de circulation organisés et possédés par le capitalisme pourraient être restitués au prolétariat par son seul effort d'épargne.

Pour ceux-là, la reprise par l'état social de ce qui est produit par décret d'expropriation pour cause d'utilité publique et le capitalisme s'occupe de vouloir prélever sans travail une part sur la production commune.

Mais, surtout, on a vu que l'état social ne peut que bénéficier de la décadence du régime capitaliste, et que la décadence du régime capitaliste n'a pas été l'œuvre de l'ouvrier constituant le principal apport de l'entreprise industrielle. La coopérative de production est possible, elle est désirable.

L'ouvrier, il ne faut pas qu'il se risque à aller dans la bagarre des intérêts, dans la race des concurrents. Vingt patrons résolus à manger chacun le gain d'une année en abaissant leurs prix, auront vite fait de casser les reins d'une pauvre petite coopérative naissante.

J'approuve donc ce congrès d'initiative de la Bourgeoisie de Coopération, car c'est d'un immense effort de solidarité qu'il s'agit. Il s'agit aussi d'arrêter une méthode de travail et un plan de campagne. Et ce n'est pas une petite affaire, on peut m'en croire.

Tout d'abord, je voudrais en voir risquer l'essai de la coopérative de production — sans, naturellement sur les points, en outre, à l'abri, à l'abri du danger et au creux de nos camarades se sont dressés en campagne, que les coopératives de consommation, de distribution, de vente, de distribution de produits de consommation, de distribution de produits de consommation, de distribution de produits de consommation.

vraiment ! — Je rêve de voir un jour des financiers se mettre au service de nos coopératives socialistes, non par amour de l'émancipation sociale, mais pour le courage que leur voudrait l'opération et faire appel aux bas de laine. Il le font bien pour les emprunts des municipalités dont certains sont socialistes. Ils le feraient pour le détail s'ils y trouvaient leur compte.

Quand mes choses seront-elles possibles ? Quand ce rêve sera-t-il une réalité ?

Quand une élite ouvrière voudra s'organiser pour l'administration et la direction des entreprises coopératives, quand quelques congrès auront ajouté à cela, les exemples, les études, les conseils les encouragements, — et les résultats. — Cela peut ne point tarder autant qu'on le croit.

Eugène FOURNIÈRE.

On annonce la mort de Madame Chauvin, femme du citoyen Chauvin, ancien député de la Seine et membre du Conseil National du Parti Ouvrier Français.

Les obsèques de Madame Chauvin auront lieu aujourd'hui à Paris.

Nous prions le citoyen Chauvin de recevoir en cette triste circonstance l'expression de notre sympathie.

LE DOIGT DE LA VIERGE

Suicides de pèlerins à Lourdes

La journée de dimanche dernier a été marquée par deux actes de désespoir qui ont péniblement impressionné la population lourdaise et les pèlerins coulant dans le doigt de la Vierge.

Un jeune basque, âgé de six ans, malade, venu en pèlerinage, s'est jeté dans le Gave, quand on a pu le retirer, il avait cessé de vivre.

A peu près à la même heure, le démolisseur Campeaux, originaire des environs de Paris, en pèlerinage à Lourdes, s'est ouvert la gorge avec un couteau.

LETTRE DE BELGIQUE

Attention contre le Prince de Galles. — Le procès Demblon — Faits divers.

Bruxelles, 9 juillet 1900.

Les prévisions émises dans notre correspondance antérieure, se sont réalisées. Les citoyens Meert, Faudrille et Meire ont été acquittés. Notre ami Sipido a été déclaré coupable de tentative d'assassinat sur le comte de Belduin, mais le jury a déclaré qu'il avait agi sans discernement. Il est donc acquitté, mais la cour a réservé la mise à disposition du gouvernement, restant à l'interdiction dans une maison de réforme jusqu'à 21 ans de Sipido.

Après toutes ces décisions, le gouvernement qui décide de l'exécution et du moment de l'exécution de cet arrêté, il peut même ne pas l'exécuter, de telle sorte que, malgré l'insistance de l'avocat général, Sipido ne sera pas exécuté.

On va dire que je vous grand, trop grand, et que le fait un beau rêve ? Non, mais le réveillé pas encore, car mon rêve n'est pas achevé, et je veux le pousser jusqu'au bout, puisque comme dit l'autre, le papier supporte tout.

En somme, la classe ouvrière est la masse consummatrice par excellence. Si riches qu'ils soient individuellement, les capitalistes et capitalistes qui ont fait le monde ne peuvent avoir d'autre but que de servir la classe ouvrière. C'est la loi de la concurrence et de la lutte pour la vie.

Et cet autre point est celui-ci, qu'en réalité l'argent n'a pas de maître comme disent si expressément les bons gens des villes et des campagnes.

En réalité, les possesseurs de l'argent ou, si l'on aime mieux, les capitalistes, sont formés bien une classe sociale, mais chacun de ces capitalistes est le rival et le concurrent de ses congénères. L'esprit de classe n'existe donc pas en eux par le fait même de la concurrence qu'ils se font. Les consortiums et les trusts ne sont que des associations momentanées des entreprises pour une campagne, pour une affaire, et ils n'ont pas encore pris chez nous le caractère organique qu'on leur voit en Amérique.

De leur côté, les travailleurs vont de plus en plus à l'association, acquièrent de plus en plus une conscience de classe. Ils peuvent donc encore profiter de la concurrence des capitalistes, utiliser l'impersonnalité du mécanisme financier, du régime capitaliste, et étouffer dans le plus grand des formations capitalistes à monopole de fait.

C'est là où les financiers emploient-ils pour créer les grandes entreprises de production et de circulation ? Pas les leurs, mais bien ceux de l'épargne et de la petite épargne, des bas de laine éparpillés par centaines de mille dans toute la France.

Eh bien, je rêve — est-ce que je rêve ?

cession pour procéder à la validation des élections et à la nomination du bureau.

Un fait saillant s'est produit à Verviers, le second socialiste a été élu par neuf voix de majorité. A Mons le second clerical a obtenu six voix de majorité de part et d'autre, des réclamations ont été introduites.

La majorité cherche d'ores et déjà à invalider l'élus socialiste et à valider l'élus clerical. Les débats très intéressants se sont poursuivis à cette occasion, et la résignation du groupe socialiste a été telle, que la chambre a dû s'abstenir pour procéder à une vérification plus exacte.

Le soir du premier jour de la session, un meeting monstre a été tenu à la Maison du Peuple, afin d'ouvrir la campagne pour le Surséance Universel.

Plusieurs milliers de personnes assistaient à la réunion et les orateurs socialistes ont notamment affirmé qu'on ira jusqu'au bout, qu'on ne s'arrêtera pas devant la force épouvantable, ni la demande elle-même, jusqu'à la dernière barrière, la salle tout entière s'est levée pour crier, OUI, et à fait à l'orateur une ovation sans fin.

Ceux qui ont assisté à ce spectacle n'ont plus aucun doute, quant à l'issue de la lutte, qui dès à présent est ouverte. Disons d'ailleurs que la presse clericaliste signale ces discours au parquet et réclame des poursuites, il ne manque qu'un mouvement que ce têtard pour le faire monter.

NOS DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Deschanel, président.

SÉANCE DU MATIN

La séance est ouverte à neuf heures. Les procès-verbaux de la dernière séance est adopté.

LES MARCHÉS A TERME

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation du citoyen Mirman sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour mettre un terme à la hausse des cours dans les ventes publiques de laines peignées à Roubaix.

Discours de M. Dron

M. Dron dit qu'il a la tâche lourde et délicate de rendre la thèse approuvée par la tribune par M. Motte. Il tient à dire de suite qu'il demande avec M. Mirman et Pasqual, à l'opposition d'adhérer au projet de loi sur les laines peignées.

Tout le monde veut un terme à l'augmentation des cours de la laine, mais il n'est pas facile de donner un terme à l'augmentation des cours. Le projet de loi sur les laines peignées est une tentative pour faire disparaître l'esprit de spéculation.

Quatre dockers de Gand, poursuivis du chef de tentative à la liberté du travail lors de la tragédie que nous avons relatée, ont comparu devant le tribunal, mais d'autres ont été acquittés, le sera-t-il à la demande, ce sujet va annoncer que le citoyen Gogh, victime des brutales émeutes au cours de la même journée, restera aveugle.

M. Para aura comme subordonné au Sénat M. Casaid le herbe, ancien gouverneur du Haïnan.

La Fédération bruxelloise de part ouvrier a décidé de contester la publication de son journal agricole l'Amant, de Procig, la chambre n'aurait paru à l'élection des élections.

La Maison du Peuple s'occupe également de faire des recherches de la coopérative à la campagne.

Léo MEYSMANS.

Ça et Là

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de notre ami l'industriel des dockers d'Anvers, condamné à un an de prison par la cour d'appel de Bruxelles, après avoir été acquitté par le tribunal correctionnel de Bruxelles. Il est contre le pourvoi de ses trois co-condamnés et a été acquitté, parce que l'arrêt n'avait pas été signifié par le greffier.

La signature d'un greffier a plus d'importance que les droits de la défense, si seulement méconnaissable devant la juridiction judiciaire.

Quatre dockers de Gand, poursuivis du chef de tentative à la liberté du travail lors de la tragédie que nous avons relatée, ont comparu devant le tribunal, mais d'autres ont été acquittés, le sera-t-il à la demande, ce sujet va annoncer que le citoyen Gogh, victime des brutales émeutes au cours de la même journée, restera aveugle.

M. Para aura comme subordonné au Sénat M. Casaid le herbe, ancien gouverneur du Haïnan.

La Fédération bruxelloise de part ouvrier a décidé de contester la publication de son journal agricole l'Amant, de Procig, la chambre n'aurait paru à l'élection des élections.

La Maison du Peuple s'occupe également de faire des recherches de la coopérative à la campagne.

Léo MEYSMANS.

PAUVRES NATIONAUX

La cause nationale ne compte ni martyr de plus, ni crocodile de moins. Elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français.

La cause nationale ne compte ni martyr de plus, ni crocodile de moins. Elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français.

La cause nationale ne compte ni martyr de plus, ni crocodile de moins. Elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Deschanel, président.

SÉANCE DU MATIN

La séance est ouverte à neuf heures. Les procès-verbaux de la dernière séance est adopté.

LES MARCHÉS A TERME

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation du citoyen Mirman sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour mettre un terme à la hausse des cours dans les ventes publiques de laines peignées à Roubaix.

Discours de M. Dron

M. Dron dit qu'il a la tâche lourde et délicate de rendre la thèse approuvée par la tribune par M. Motte. Il tient à dire de suite qu'il demande avec M. Mirman et Pasqual, à l'opposition d'adhérer au projet de loi sur les laines peignées.

Tout le monde veut un terme à l'augmentation des cours de la laine, mais il n'est pas facile de donner un terme à l'augmentation des cours. Le projet de loi sur les laines peignées est une tentative pour faire disparaître l'esprit de spéculation.

Quatre dockers de Gand, poursuivis du chef de tentative à la liberté du travail lors de la tragédie que nous avons relatée, ont comparu devant le tribunal, mais d'autres ont été acquittés, le sera-t-il à la demande, ce sujet va annoncer que le citoyen Gogh, victime des brutales émeutes au cours de la même journée, restera aveugle.

M. Para aura comme subordonné au Sénat M. Casaid le herbe, ancien gouverneur du Haïnan.

La Fédération bruxelloise de part ouvrier a décidé de contester la publication de son journal agricole l'Amant, de Procig, la chambre n'aurait paru à l'élection des élections.

La Maison du Peuple s'occupe également de faire des recherches de la coopérative à la campagne.

Léo MEYSMANS.

Ça et Là

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de notre ami l'industriel des dockers d'Anvers, condamné à un an de prison par la cour d'appel de Bruxelles, après avoir été acquitté par le tribunal correctionnel de Bruxelles. Il est contre le pourvoi de ses trois co-condamnés et a été acquitté, parce que l'arrêt n'avait pas été signifié par le greffier.

La signature d'un greffier a plus d'importance que les droits de la défense, si seulement méconnaissable devant la juridiction judiciaire.

Quatre dockers de Gand, poursuivis du chef de tentative à la liberté du travail lors de la tragédie que nous avons relatée, ont comparu devant le tribunal, mais d'autres ont été acquittés, le sera-t-il à la demande, ce sujet va annoncer que le citoyen Gogh, victime des brutales émeutes au cours de la même journée, restera aveugle.

M. Para aura comme subordonné au Sénat M. Casaid le herbe, ancien gouverneur du Haïnan.

La Fédération bruxelloise de part ouvrier a décidé de contester la publication de son journal agricole l'Amant, de Procig, la chambre n'aurait paru à l'élection des élections.

La Maison du Peuple s'occupe également de faire des recherches de la coopérative à la campagne.

Léo MEYSMANS.

PAUVRES NATIONAUX

La cause nationale ne compte ni martyr de plus, ni crocodile de moins. Elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français.

La cause nationale ne compte ni martyr de plus, ni crocodile de moins. Elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français.

La cause nationale ne compte ni martyr de plus, ni crocodile de moins. Elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français, elle est la cause de tous les Français.

cess. Sa démonstration si documentée dont nous ne pouvons donner qu'une analyse incomplète, a vivement impressionné la Chambre et le cosaque Motte, malgré sa belle inconscience et son habitude de laconisme n'osait pas lever le nez.

Discours de Millerand

C'est le citoyen Millerand, ministre du Commerce, qui a pris la parole après M. Dron.

Après avoir déclaré, en préambule que ce serait tromper les travailleurs en opposant des déclarations à leurs plaintes, il a dit, reprenant les discussions antérieures :

L'honorable M. Reille a parlé des ventes publiques de laines peignées. Les ventes à terme, en effet, il n'y a rien de commun entre les ventes publiques et les ventes à terme. Les ventes publiques sont des ventes de lots certains, qu'on peut toujours acheter à terme, tant qu'on a les espèces. Si les ventes à terme ont été autorisées par la loi de 1888, comment s'explique la loi de 1888.

Avant 1888, les marchés à terme étaient légaux. Depuis 1888, tout marché à terme n'est plus légal, et qui ne peut être déclaré légal, ne peut être déclaré légal. Les ventes à terme sont donc reconnues légales.

M. Dron, avec beaucoup d'insistance, propose au contraire de fermer les marchés généraux, cette mesure n'empêcherait pas les marchés à terme et la preuve, c'est qu'à l'étranger, les marchés à terme sont reconnus légaux.

M. Dron a dit qu'il y a eu des déposés dans les magasins privés, il y a plus qu'un dépôt de laines peignées à l'usage de commerce, parce qu'on s'y livre à des opérations de commerce, reconnait-il, comment les faire disparaître ?

Le gouvernement a pas les moyens de supprimer ces marchés, il a adressé à qui de droit une invitation à faire cesser ces abus. A cette heure, la caisse de liquidation établit tous les jours des cotés qui sont publiés, et qui ont au moins deux actions de la caisse de liquidation.

La cotisation sera établie par tous les courtiers en laines.

Les marchés à terme, s'ils sont l'occasion d'abus certains, sont d'une utilité incontestable pour le commerce de laines, et l'Assemblée ne peut que réglementer ces marchés et non pas les supprimer.

M. Dron a dit qu'il y a eu des déposés dans les magasins privés, il y a plus qu'un dépôt de laines peignées à l'usage de commerce, parce qu'on s'y livre à des opérations de commerce, reconnait-il, comment les faire disparaître ?

Le gouvernement a pas les moyens de supprimer ces marchés, il a adressé à qui de droit une invitation à faire cesser ces abus. A cette heure, la caisse de liquidation établit tous les jours des cotés qui sont publiés, et qui ont au moins deux actions de la caisse de liquidation.

La cotisation sera établie par tous les courtiers en laines.

Les marchés à terme, s'ils sont l'occasion d'abus certains, sont d'une utilité incontestable pour le commerce de laines, et l'Assemblée ne peut que réglementer ces marchés et non pas les supprimer.

M. Dron a dit qu'il y a eu des déposés dans les magasins privés, il y a plus qu'un dépôt de laines peignées à l'usage de commerce, parce qu'on s'y livre à des opérations de commerce, reconnait-il, comment les faire disparaître ?

Le gouvernement a pas les moyens de supprimer ces marchés, il a adressé à qui de droit une invitation à faire cesser ces abus. A cette heure, la caisse de liquidation établit tous les jours des cotés qui sont publiés, et qui ont au moins deux actions de la caisse de liquidation.

La cotisation sera établie par tous les courtiers en laines.

Les marchés à terme, s'ils sont l'occasion d'abus certains, sont d'une utilité incontestable pour le commerce de laines, et l'Assemblée ne peut que réglementer ces marchés et non pas les supprimer.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Retrait de l'Interpellation

M. Mirman, considérant que le gouvernement se trouve désarmé, dépose une proposition de loi qui est la reproduction du décret allemand, qui a supprimé les marchés à terme de Leipzig.

L'orateur démande l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition en question, la question est réglée de suite, car, depuis quelques semaines la maison de commerce de Roubaix a encore aggravé la situation.

La Chambre dira si elle veut mettre un terme aux abus des spéculations.

L'interpellation est retirée. L'urgence sur la proposition de M. Mirman est mise aux voix, avec l'assentiment du citoyen Millerand et adopté.

Mirman combat le renvoi à la commission qui avait pour effet d'ajourner à six mois la question.

M. Mirman dit qu'il a passé la matinée au milieu d'industriels qui s'étaient liés la laine, et qui, tous, l'ont prié de faire des efforts pour aboutir à la suppression des marchés à terme. En ce moment, il y a à Londres une vente de laines pour la première fois, les importateurs anglais ont dû laisser 10 millions de laines, qui n'ont pas trouvé preneur. Si l'on ne vend pas de laines, que feront les établissements lainiers ?

M. Motte, qui a retiré la proposition, fait remarquer que l'Assemblée n'a pas encore voté sur la question. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue.

Mirman combat le renvoi à la commission qui avait pour effet d'ajourner à six mois la question.

M. Mirman dit qu'il a passé la matinée au milieu d'industriels qui s'étaient liés la laine, et qui, tous, l'ont prié de faire des efforts pour aboutir à la suppression des marchés à terme. En ce moment, il y a à Londres une vente de laines pour la première fois, les importateurs anglais ont dû laisser 10 millions de laines, qui n'ont pas trouvé preneur. Si l'on ne vend pas de laines, que feront les établissements lainiers ?

M. Motte, qui a retiré la proposition, fait remarquer que l'Assemblée n'a pas encore voté sur la question. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue.

Mirman combat le renvoi à la commission qui avait pour effet d'ajourner à six mois la question.

M. Mirman dit qu'il a passé la matinée au milieu d'industriels qui s'étaient liés la laine, et qui, tous, l'ont prié de faire des efforts pour aboutir à la suppression des marchés à terme. En ce moment, il y a à Londres une vente de laines pour la première fois, les importateurs anglais ont dû laisser 10 millions de laines, qui n'ont pas trouvé preneur. Si l'on ne vend pas de laines, que feront les établissements lainiers ?

M. Motte, qui a retiré la proposition, fait remarquer que l'Assemblée n'a pas encore voté sur la question. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue.

Mirman combat le renvoi à la commission qui avait pour effet d'ajourner à six mois la question.

M. Mirman dit qu'il a passé la matinée au milieu d'industriels qui s'étaient liés la laine, et qui, tous, l'ont prié de faire des efforts pour aboutir à la suppression des marchés à terme. En ce moment, il y a à Londres une vente de laines pour la première fois, les importateurs anglais ont dû laisser 10 millions de laines, qui n'ont pas trouvé preneur. Si l'on ne vend pas de laines, que feront les établissements lainiers ?

M. Motte, qui a retiré la proposition, fait remarquer que l'Assemblée n'a pas encore voté sur la question. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue.

Mirman combat le renvoi à la commission qui avait pour effet d'ajourner à six mois la question.

M. Mirman dit qu'il a passé la matinée au milieu d'industriels qui s'étaient liés la laine, et qui, tous, l'ont prié de faire des efforts pour aboutir à la suppression des marchés à terme. En ce moment, il y a à Londres une vente de laines pour la première fois, les importateurs anglais ont dû laisser 10 millions de laines, qui n'ont pas trouvé preneur. Si l'on ne vend pas de laines, que feront les établissements lainiers ?

M. Motte, qui a retiré la proposition, fait remarquer que l'Assemblée n'a pas encore voté sur la question. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue.

Mirman combat le renvoi à la commission qui avait pour effet d'ajourner à six mois la question.

M. Mirman dit qu'il a passé la matinée au milieu d'industriels qui s'étaient liés la laine, et qui, tous, l'ont prié de faire des efforts pour aboutir à la suppression des marchés à terme. En ce moment, il y a à Londres une vente de laines pour la première fois, les importateurs anglais ont dû laisser 10 millions de laines, qui n'ont pas trouvé preneur. Si l'on ne vend pas de laines, que feront les établissements lainiers ?

M. Motte, qui a retiré la proposition, fait remarquer que l'Assemblée n'a pas encore voté sur la question. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue.

Mirman combat le renvoi à la commission qui avait pour effet d'ajourner à six mois la question.

M. Mirman dit qu'il a passé la matinée au milieu d'industriels qui s'étaient liés la laine, et qui, tous, l'ont prié de faire des efforts pour aboutir à la suppression des marchés à terme. En ce moment, il y a à Londres une vente de laines pour la première fois, les importateurs anglais ont dû laisser 10 millions de laines, qui n'ont pas trouvé preneur. Si l'on ne vend pas de laines, que feront les établissements lainiers ?

M. Motte, qui a retiré la proposition, fait remarquer que l'Assemblée n'a pas encore voté sur la question. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue. M. Mirman, en venant à la tribune, a dit qu'il ne se passait rien de tel, mais que la question de la laine n'est pas encore résolue.

Mirman combat le renvoi à la commission qui avait pour effet d'ajourner à six mois la question.